



## Lettre d'information n°54 - Mars 2025

Le décret du 10 février 2025 institue un haut-commissaire à l'enfance. Aujourd'hui mercredi 5 mars, par décision du Conseil des Ministres, **Madame Sarah El Haïry** vient d'être nommée. Connaissant les enjeux de la protection de l'enfance puisqu'elle a exercé les fonctions de ministre déléguée à l'enfance chargée de l'enfance, de la jeunesse et des familles, nous espérons qu'elle reprendra les consultations avec les fédérations et différents acteurs pour que très rapidement des propositions puissent être formulées dans le domaine de protection de l'enfance.

Les nombreux rapports récemment publiés sont tous alarmants, les diagnostics sont posés, les propositions ont été diffusées. Chacune, chacun dans son association, dans son établissement ou service, dans sa fonction, peut donner des exemples de dysfonctionnements actuels : manque de personnels, listes d'attentes de mesures non exécutées, perte de sens du travail social, enfants confiés à l'ASE non accueillis, diminution de crédits des Conseils Départementaux, etc.... A-t-on déjà connu pareille situation ? Beaucoup de professionnels et de bénévoles disent non ! La CNAPE, la fédération de la protection de l'enfant, a décidé d'une nouvelle mobilisation nationale, le 15 mai prochain. Fort de l'engouement et de la réussite de la journée du 25 septembre dernier, il a été décidé, cette fois, de manifester également en région. La FN3S rejoindra le mouvement pour défendre des mots d'ordre justes et cohérents. Nous relaierons les informations de cette nouvelle journée d'action.

Pour le champ de la délinquance des mineurs, nous sommes surpris des dérives de la proposition de loi « visant à restaurer l'autorité de la justice à l'égard des mineurs délinquants et de leurs parents ». Le CJPM vient à peine d'être mis en œuvre qu'on le modifie déjà en renonçant à des pans entiers des principes qui ont fondé l'esprit de la justice des mineurs depuis 1945.

## Evaluation de la qualité des ESSMS



Autre sujet d'actualité, les évaluations de la qualité des SIE avec le nouveau référentiel HAS. Nous avons plusieurs retours où les directions sont confrontées à un « imbroglio » quant à certains critères du référentiel opposables aux SIE pour les évaluateurs, alors qu'ils sont de notre point de vue inapplicables. Plusieurs SIE se retrouvent, alors, avec des appréciations très négatives, or nous pensons qu'il est impossible d'évaluer certains critères dans notre mission d'investigation.

Nous allons interpeller la DPJJ et aussi la HAS pour leur faire part de nos remarques.

RÉFÉRENTIEL APPLICABLE AUX ESSMS

## Dernières actualités



La Fn3s poursuit son effort de formation en proposant des journées nationales (14 mars sur les TDC à Paris), (11, 12 et 13 juin à Valence sur la sexualité à l'adolescence). Dans les régions, les administrateurs proposent régulièrement des journées d'échanges ( Grand Ouest, Auvergne Rhône Alpes, Occitanie, Franche Comté-Bourgogne, Lorraine, etc...). Consultez l'agenda de la fédération sur le site [www.fn3s.fr](http://www.fn3s.fr) et suivez-nous sur LinkedIn.

LES JOURNÉES D'ÉTUDES DE VALENCE

## Adhésion 2025



En ce début d'année, c'est le moment de **renouveler son adhésion**. Sachez que nous n'avons jamais été si nombreux à la fédération. C'est une marque de confiance de votre part. Nous essayons d'être à disposition des adhérents pour tout ce qui concerne la mise en œuvre des mesures d'investigation dans les SIE du SAH. Cette année, le Conseil d'Administration se renouvellera pour un tiers. Si vous souhaitez rejoindre la fédération pour travailler avec nous, n'hésitez pas à vous engager.

COMMENT ADHÉRER